

Compte rendu du déjeuner autour de Christophe Itier

20 décembre 2017

Le 20 décembre, les membres du Cercle Europe Economie Sociale ont eu le plaisir de rencontrer Christophe Itier, Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire, rattaché à Nicolas Hulot. Les membres ont échangé sur la feuille de route du gouvernement sur l'ESS et sur la perspective européenne. A l'écoute des parties prenantes, Christophe Itier a proposé aux membres une clause de rendez-vous en 2018 pour construire ensemble les jalons de l'ESS à l'occasion de groupes de travail.

Pour ce quinquennat, le gouvernement souhaite soutenir l'ESS en multipliant des actions sur le long et le court terme. Christophe Itier et Nicolas Hulot proposent donc une réflexion basée sur deux piliers : la création d'un Pacte de croissance pour l'ESS ; et le soutien à l'innovation sociale.

Le premier Pilier qu'est **le pacte de mesures relatives à la croissance** (fiscales, financières et réglementaires), ambitionne de consolider les structures de l'ESS les plus fragiles et de permettre aux plus matures de changer d'échelle. Dans le cadre des travaux de ce pilier, le gouvernement pourra identifier les freins réglementaires, et les leviers pour permettre à l'ESS de se consolider et de rayonner sur les territoires. Il s'agit d'une vision politique portée par le gouvernement.

Parmi les mesures qui vont être annoncées en 2018, le gouvernement souhaite revoir les règles de commandes publiques afin d'y intégrer une clause sociale pour inciter le soutien à l'ESS, approfondir les règles de coopération et de groupement des acteurs, rendre plus visible l'ESS auprès des citoyens et des politiques, repenser la représentativité du secteur pour davantage intégrer les questions d'ESS dans les autres politiques nationales. En conclusion, l'idée principale de ce Pilier est de donner les outils aux acteurs pour qu'ils renforcent leurs capacités. La promotion et la visibilité de l'ESS sont deux axes majeurs de ce pacte. De plus, l'objectif est également de développer une étude d'impact plus systématique sur l'ESS des différents projets de lois pour éviter que l'ESS ne soit pénalisée par des dispositions peu ou pas adaptées à la particularité de leur modèle. La centaine de mesures de ce pacte va à présent être rationalisée en pilier pour donner une vision de l'ambition.

Le Second Pilier concerne **l'innovation sociale**. Christophe Itier souhaite développer un accélérateur d'innovation sociale, en s'inspirant du modèle de la FrenchTech. L'objectif est de créer une marque nationale pour fédérer les acteurs. En plus de cela, le gouvernement souhaite développer une réglementation claire relative à l'innovation sociale ; renforcer les analyses d'impacts des projets et développer des mesures d'accompagnement aux porteurs de projets. La philosophie globale de ce Pilier est de compléter l'écosystème de l'innovation sociale mais aussi d'accompagner le changement : la posture des pouvoirs publics à l'égard de l'ESS et inversement.

Le gouvernement lancera le **18 janvier 2018 un premier appel à projets afin de sélectionner les 10 à 20 jeunes entreprises** de l'ESS suffisamment solides et susceptibles de croître rapidement dans les années à venir.

Il prévoit également de **sélectionner au deuxième trimestre 2018 des territoires pilotes**. L'enjeu pour le moment est de voir comment le gouvernement entend soutenir financièrement ce projet, et par quel biais les régions peuvent soutenir l'innovation sociale. Christophe Itier devrait apporter des premiers éléments de réponses en février.

Enfin, au niveau européen, le gouvernement n'a pas encore de feuille de route définie, mais admet que trois points méritent l'attention de la France et un engagement de cette dernière sur la scène européenne :

- La promotion de l'ESS auprès des Institutions et dans les autres Etats membres ;
- Le lancement d'une réflexion sur la notion de lucrativité et la promotion de la coopération transfrontières ;
- La refondation du projet européen, où la France peut porter son leadership sur la question de l'ESS.

A la suite de ces propos liminaires, les membres ont échangé avec Christophe Itier sur les points suivants :

Les réflexions au niveau national sur l'objet social des entreprises : Le projet de loi PME de Bruno Le Maire est en phase de rédaction, si rien n'est terminé pour le moment, la certitude est que cette loi transversale prendra en compte l'engagement sociétale des entreprises afin de mettre en avant les entreprises partageant des valeurs sociales. L'idée de cette loi n'est pas de cibler les entreprises sociales ou de l'ESS, mais d'outiller les PME dans leur globalité pour qu'elles se développent

et servent la croissance française. Selon Christophe Itier, il est important que cette loi reste générale, puisqu'il s'agit d'un réel pacte transversal, qui doit s'inscrire en parallèle des réflexions sur l'ESS.

Sur l'innovation sociale et le projet d'un accélérateur de croissance, : Certains membres ont rappelé que l'idée d'un accélérateur de croissance du même type que celui de la FrenchTech peut fonctionner à condition que l'on prenne bien en compte le mode de développement particulier de l'ESS. Alors que les entreprises numériques se développent en métropole, les entreprises de l'ESS ont-elles vocation à se développer sur les territoires et en province, le gouvernement lors du lancement de ses projets sur l'innovation sociale devra donc bien prendre en compte cette problématique. Christophe Itier semble avoir compris cette problématique, son objectif n'est pas de créer un outil qui ne vivra que dans des grandes villes, mais de porter un projet qui viendrait mettre fin à la fracture sociale et politique. En conclusion, l'objectif du gouvernement est d'aider les porteurs de projets à se développer grâce à une aide technique et politique des pouvoirs publics. C'est cette logique de « gagnant-gagnant » qui portera la politique du gouvernement dans les prochaines années.

D'un point de vue financier, l'impératif n'est pas de créer de nouveaux fonds dédiés à l'innovation sociale, puisqu'il en existe déjà énormément, mais bien de faciliter l'accès, la redirection et la gestion de ces soutiens financiers.

Enfin l'idée de repenser la représentativité des acteurs de l'ESS est largement partagée, avec l'ambition de créer un MEDEF de l'ESS mais pas à travers une loi, à travers l'engagement des acteurs. Christophe Itier a rappelé que ce n'est pas au gouvernement de repenser la représentativité du secteur mais aux acteurs de s'unir et de travailler ensemble. Selon lui, les acteurs doivent se responsabiliser et mettre fin aux relations ambiguës qui existent à l'heure actuelle.

Sur la question de l'objet social des entreprises : le sujet est au cœur des actualités économiques françaises puisque Bruno Lemaire prépare une loi / pacte pour les PME. Si la loi reste générale, son objectif est de prouver l'engagement de la France à venir porter ses entreprises et à fournir une boîte à outils pour toutes quel que soit leur statut (lucratif ou non). Certes, le sujet est transversal et ne s'attache pas aux spécificités des entreprises, mais il pourra impacter certaines entreprises de l'ESS.

Au regard des échanges sur ce futur pacte sociétal relatif aux PME, Christophe Itier a rappelé que la question clé était de définir une vision politique, sur la manière dont la France veut soutenir ses entreprises, et qu'ensuite, viendrait la question de la mise en place technique, et donc, la question de la définition de l'objet social d'une entreprise. En conclusion, cette loi redéfinira les rapports de la France et des Français avec leurs entreprises et vice-versa.

Dans une perspective européenne, le gouvernement a tout à fait conscience de la fenêtre d'opportunité ouverte pour que la France prenne un certain leadership pour impulser une nouvelle dynamique. Ce leadership doit néanmoins reposer sur le retour de la crédibilité des engagements (pacte de stabilité et de croissance) et sur une approche commune.

Dans une période troublée par la montée des Eurosceptiques et populistes, l'ESS a un rôle à jouer par le langage de la preuve en apportant des solutions concrètes dans un cadre républicain, c'est un atout pour la France et pour l'Europe mais le discours de l'ESS doit changer d'envergure ;

...